



MASTER MENTION

Pratique des droits fondamentaux

C. SIMOND : christelle.simond@univ-amu.fr
+33(0)4 13 94 46 65 @
<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf>



Faculté de Droit et de Science Politique
Espace René Cassin - 3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence Cedex 1

EN SAVOIR PLUS

Date de rentrée

Septembre

Pré-requis

Toutes les informations utiles sont détaillées sur le site de la Faculté de droit et de science politique dans la rubrique « candidater à la Faculté de droit et de science politique » :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/candidater#tab-4493>

Rythme

Les cours, représentant un volume de 240 heures, ont lieu de septembre à janvier et se terminent par une semaine d'examens. Les étudiants réalisent ensuite un stage ou un mémoire de recherche entre mi-février et fin mai qui donne lieu à une soutenance début juin.

Responsables

Laurence Gay,
Directrice de recherche au CNRS
Ariane Vidal-Naquet,
Professeur à Aix-Marseille Université

Droits d'inscription

à venir

Nombre de crédits

X ECTS

OBJECTIFS

Le parcours *Pratique des droits fondamentaux* a vocation à former les étudiants à tous les aspects de la protection des droits et libertés fondamentaux, laquelle imprègne désormais toutes les disciplines juridiques.

Il vise à les doter de solides acquis aussi bien théoriques que pratiques, tant en droit interne qu'en droit international notamment européen.

Il met l'accent sur les évolutions contemporaines de la question, dans le contexte de transformation profonde des conditions d'exercice de ces droits et libertés (numérique, bioéthique, crise écologique) et de leur fragilisation (multiplication des états d'exception, démocraties « illibérales », remise en cause de l'État de droit).

LE +

La formation aborde des disciplines de droit public aussi bien que de droit privé et elle combine idéalement les dimensions théoriques et pratiques de l'apprentissage des droits et libertés. L'unité dédiée à l'insertion professionnelle, comportant notamment des rencontres avec des juristes praticiens d'horizons différents, permet aux futurs diplômés de mûrir leur projet professionnel en cours d'année.

VOTRE PROGRAMME

Le programme combine des enseignements théoriques posant le cadre de compréhension et d'analyse des droits et libertés fondamentaux et des enseignements pratiques permettant une première mise en application de ces connaissances (procès fictif, clinique des droits fondamentaux en particulier).

Les thématiques abordées permettent une familiarisation avec les enjeux actuels décisifs de la protection des droits et libertés et des conférences

d'actualité permettant de faire intervenir des spécialistes sur les événements marquants de l'année. Sous l'angle méthodologique, le programme permet aux étudiants de maîtriser l'oralité et l'éloquence et leur propose une approche professionnelle des compétences.

Le volume horaire global du Master est de 240 h, réparties sur le premier semestre.

Le second semestre est consacré au choix à la rédaction d'un mémoire ou à un stage.

Construire un savoir critique sur les grands enjeux contemporains du droit public (60 H)

- Droit, religion et laïcité.
W. Benessiano, *Maître de conférences HDR, Aix-Marseille Université*
- Numérique, réseaux, IA.
A. Bachert-Peretti, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université*
- Environnement, climat et biodiversité.
M. Fatin-Rouge Stefanini, *Directrice de recherche au CNRS*
- Vulnérabilités.
C. Severino, *Professeur, Sciences-Po Aix*
- Éthique, responsabilité et action publique.
J.-F. Kerléo, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- Compliance, entreprise et droits humains.
Isabelle Grossi, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université*

Maîtriser les procédures

contentieuses et non contentieuses en matière de droits et libertés fondamentaux (80 H)

- Protection contentieuse en droit pénal.
T. Lauraire, *Maître de conférences, Université de Bordeaux*
- Protection contentieuse en droit civil.
V. Egéa, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- Protection contentieuse en droit européen.
N. Danelciuc-Colodrovschi, *Maître de conférences associée, Aix-Marseille Université*
- Protection contentieuse en droit constitutionnel.
A. Vidal-Naquet, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- Protection contentieuse en droit administratif.
O. le Bot, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- Modes alternatifs de protection des droits fondamentaux.
M. Maisonneuve, *Professeur, Aix-Marseille Université*

Approfondir les fondements théoriques des droits et libertés fondamentaux (50 H)

- La globalisation des droits fondamentaux.
B. Pont-Chélini, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- L'effectivité des droits et libertés et l'exécution des décisions de justice.
L. Gay, *Directrice de recherche au CNRS*
- La titularité des droits et libertés fondamentaux.
C. David, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- Les débiteurs des droits et libertés fondamentaux.
D. Ribes, *Conseiller d'État, Professeur associé à Aix-Marseille Université*
- Le gouvernement des juges
X. Magnon, *Professeur, Aix Marseille Université*

Maîtriser l'application des droits et libertés fondamentaux (40 H)

- Les acteurs de la protection des droits et libertés fondamentaux.
N. Ferran, *Responsable du pôle contentieux de l'Observatoire international des prisons*
- Procès fictif.
D. Ribes, *Conseiller d'État, Professeur associé à Aix Marseille Université*
- Clinique des droits fondamentaux
Priscilla Jensel-Monge, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université*

Construire un projet professionnel (40 H)

- Conférences d'actualité. Rencontres professionnelles
- Éloquence et art oratoire.
F. Rouvière, *Professeur, Aix-Marseille Université*
- Méthodologie de la recherche documentaire.
P. Jensel-Monge, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université*
- Méthodologie de l'argumentation juridique.
F. Rouvière, *Professeur, Aix-Marseille Université*

Éprouver ses compétences professionnelles

- Stage ou mémoire de recherche

DÉBOUCHÉS

Les débouchés concernent aussi bien les professions de droit public que de droit privé :

- Concours pour l'exercice de la profession d'avocat
- Concours pour l'exercice de la profession de magistrat

- Poursuite d'étude en thèse pour accéder à la carrière d'enseignant-chercheur
- Juriste spécialisé dans la défense des droits et libertés auprès d'associations, d'ONG, d'institutions publiques (AAI de défense des droits et libertés...)
- Carrières de la fonction publique...